

Your Committee has ordered a reprint of Bill C-27, as amended, for the use of the House of Commons at the report stage.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 25, 26, and 29 which includes this report*) is tabled.

(*The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 35 to the Journals*).

Mrs. McDougall (St. Paul's), a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Copies of licences issued to Pioneer Trust Company authorized by the Superintendent of Insurance. (English and French)—Sessional Paper No. 331-7/18.

The honourable Member for Hamilton Mountain (Mr. Deans) presented a petition; and

The honourable Member for Glengarry—Prescott—Russell (Mr. Boudria) presented a petition.

Mr. Robinson, seconded by Mr. Rodriguez, by leave of the House, introduced Bill C-238, An Act to amend the Criminal Code (abortion), which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

By unanimous consent, it was ordered,—That the Notice of Ways and Means Motion to amend the Statute law relating to income tax and to make a related amendment to the *Tax Court of Canada Act* laid upon the Table on Thursday, May 9, 1985, be referred to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs for examination; and

That the Committee report its findings and recommendations to the House no later than September 30, 1985.

Debate was resumed on the motion of Ms. Jewett, seconded by Ms. McDonald (Broadview—Greenwood),—That this House recognizing the continuing economic inequality of Canadian Women, demands that the government incorporate into its forthcoming budget the following initiatives, the:

1. reform of the tax system rather than the introduction of further public spending cuts which impact most adversely on women;

2. provision of job creation and training programs targetted to women, and funding sufficient to enable the Canadian Human Rights Commission to enforce equal pay for work of equal value legislation, and develop an effective enforcement mechanism for affirmative action programs;

3. provision of more transition houses and services for women and children who are victims of family violence; and

4. provision of increased funding to ensure access to quality daycare to meet the urgent needs of Canadian parents and children.

Votre Comité a ordonné la réimpression du projet de loi C-27, tel que modifié, pour l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules nos 25, 26 et 29 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 35 aux Journaux*).

M^{me} McDougall (St. Paul's), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copies des permis émis à la Compagnie Pioneer Trust autorisés par le surintendant des assurances. (Textes français et anglais)—Document parlementaire n° 331-7/18.

L'honorable député de Hamilton Mountain (M. Deans) présente une pétition; et

L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) présente une pétition.

M. Robinson, appuyé par M. Rodriguez, dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-238, Loi modifiant le Code criminel (avortement), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que l'avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et, de façon connexe, la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt*, déposé sur le Bureau le jeudi 9 mai 1985, soit déféré au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, pour étude; et

Que le Comité fasse rapport de ses constatations et recommandations à la Chambre au plus tard le 30 septembre 1985.

Le débat reprend sur la motion de M^{me} Jewett, appuyée par M^{me} McDonald (Broadview—Greenwood),—Que la Chambre, reconnaissant l'inégalité économique persistante dans laquelle se trouvent les femmes du Canada, exige que le gouvernement incorpore à son prochain budget les initiatives suivantes, soit

1. la réforme du régime fiscal au lieu de présenter d'autres compressions des dépenses publiques qui auront leurs effets les plus néfastes sur les femmes;

2. des programmes de création d'emplois et de formation à l'intention des femmes, et des ressources financières suffisantes pour permettre à la Commission canadienne des droits de la personne d'appliquer une législation sur un traitement égal pour un travail d'égale valeur et d'élaborer un mécanisme d'application efficace des programmes d'action positive;

3. la prestation d'un plus grand nombre de foyers et de services de transition à l'intention des femmes et des enfants victimes de la violence familiale; et

4. une augmentation des budgets afin d'assurer l'accès à des services de garderie de qualité, dans le but de répondre aux besoins urgents des parents et des enfants du Canada.